



CONSEIL DE QUARTIER DES
CHUTES-MONTMORENCY
RAPPORT ANNUEL 2017

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



**CONSEIL DE QUARTIER
DES CHUTES-MONTMORENCY
RAPPORT ANNUEL 2017**

Janvier 2018

Table des matières

1. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER.....	5
1.1 Description générale d'un conseil de quartier	5
1.2 Conseil de quartier des Chutes-Montmorency	5
1.3 Membres.....	5
1.4 Limites territoriales du quartier	7
2. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	8
2.1 Assemblées	8
2.2 Membres.....	8
3. DEMANDES D'OPINION 2017	10
4. DEMANDES CITOYENNES EN 2017.....	13
5. PLAN DE TRAVAIL DU CONSEIL	13
6. PRINCIPALES RÉOLUTIONS et leurs suivis en 2017	13
7. ÉTATS FINANCIERS.....	18

MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2017 a été une année d'implication citoyenne, une année de rencontres, de recommandations auprès de la Ville, une année de changement, Mme Julie Lemieux a décidé de ne pas se représenter aux élections municipales. Nous avons donc un nouveau conseiller, M. Stevens Mélançon, qui connaît bien le fonctionnement du conseil de quartier puisqu'il en a déjà été le président.

Les principales demandes citoyennes entendues en 2017 concernent le déneigement, l'aménagement du réseau cyclable, la sécurité du quartier, ainsi que la sauvegarde des percées visuelles. Encore une fois cette année nous avons demandé à l'administration de l'arrondissement de Beauport de porter une attention particulière au déneigement du secteur Montmorency afin que les citoyens soient en sécurité en tout temps et à l'entretien des arbres et arbustes sur le boulevard François-Xavier et la Terrasse Cadieux dans le but de préserver les percées visuelles.

Le conseil de quartier a eu le plaisir de recevoir plusieurs intervenants de la Ville de Québec, M. Réjean Pleau, commandant de poste de police de l'arrondissement de Beauport/ Charlesbourg. Il a dressé un bilan positif concernant la sécurité du quartier. M. Marc des Rivières, directeur du bureau des transports et M. Jean-Pierre Verville, directeur de projet, Direction générale adjointe / Qualité de vie urbaine, ont présenté les résultats de l'analyse de sécurité sur les nouvelles grilles de puisards installées par la Ville. M. François Légaré, directeur de la foresterie urbaine et horticulture, est venu nous éclairer sur les percées visuelles et l'élagage des arbres sur des terrains à forte pente.

En consultant les tableaux ci-joints, vous constaterez que les administrateurs n'ont pas calculé leurs heures de bénévolat afin de participer à plusieurs projets et comités et ont travaillé à régler les problèmes soumis par les citoyens et citoyennes. De plus, une conférence a aussi été organisée par M. Lucien Lévesque, administrateur, ayant pour titre « Le bon arbre au bon endroit ». Celle-ci a attiré des passionnés d'horticulture.

Les membres du conseil de quartier ont participé à plusieurs initiatives qui ont servi à redonner vie et à embellir le quartier tels que **Chasse-Balcon**, la **Place Éphémère Montmorency** et le **Viaduc des arts**. Nous espérons que ces activités seront reconduites en 2018 puisqu'elles ont été un succès auprès de la population du quartier.

L'année 2018 s'annonce fertile en activités puisque le rôle des conseils de quartier sera revu par un comité d'élus. Les résidents et résidentes devront aussi demeurer vigilants face au projet d'agrandissement du port de Québec et celui d'aménagement des terrains au pied de la chute Montmorency.

Tout ce travail ne pourrait pas être accompli sans le dévouement de ceux et celles qui ont contribué bénévolement à la pérennité du conseil de quartier des Chutes-Montmorency soient Mme Micheline Boutin, Mme Martine Guy, M. André Ampleman, M. Gaston Lebel, M. Lucien Lévesque et M. Christian Rousseau.

Les administrateurs se joignent à moi pour remercier, Mme Julie Lemieux, ex-conseillère municipale. Nous ne pouvons passer sous silence le professionnalisme et la grande disponibilité des employés de la Ville de Québec. Ils ont largement contribué à l'avancement des dossiers. Nous tenons aussi à souligner tout particulièrement le travail de Mme Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques et de Mme Désirée Hatem, secrétaire de rédaction, qui nous ont quittés en cours d'année. Enfin nous souhaitons la bienvenue à M. Stevens Mélançon, notre

nouveau conseiller municipal, à Mme Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques, et Mme Anne-Marie Langevin, secrétaire de rédaction.

Votre conseil de quartier demeure à l'écoute des demandes des citoyennes et citoyens et vous invite à participer en grand nombre à nos assemblées.

Bonne lecture

A handwritten signature in blue ink that reads "Louise Côté". The signature is written in a cursive style with a large initial "L" and a stylized "C" for "Côté".

Louise Côté

Présidente du conseil de quartier des Chutes-Montmorency

1. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

1.1 DESCRIPTION GÉNÉRALE D'UN CONSEIL DE QUARTIER

Organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes d'un secteur précis de la ville, le conseil de quartier constitue un des moyens prévus de *démocratie représentative* dans la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.R.V.Q. Chapitre P-4). Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Les conseils de quartier doivent suivre les dispositions du nouveau règlement R.V.Q. 2218 sur le fonctionnement des conseils de quartier relativement aux règles d'éthique et de déontologie. Ce règlement fut adopté par le conseil de la Ville de Québec en décembre 2014.

Le rôle d'un conseil de quartier est aussi de faciliter la consultation et de stimuler le développement harmonieux du quartier. Un conseil a pour mission d'organiser des séances de consultations publiques, notamment en ce qui concerne les modifications au règlement de zonage. De plus, il propose des actions locales et élabore des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur milieu de vie. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations pour appuyer un projet spécifique, etc. De façon générale, un conseil consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent notamment l'aménagement du territoire, la vie communautaire et la sécurité publique.

1.2 CONSEIL DE QUARTIER DES CHUTES-MONTMORENCY

Le conseil de quartier des Chutes-Montmorency se réunit habituellement le dernier mercredi de chaque mois, sauf en été.

La population est invitée à participer aux rencontres du conseil de quartier en consultant la section *Agenda* du bulletin *Ma Ville, d'un arrondissement à l'autre*, ainsi que le site Internet de la Ville sous la rubrique *Vie démocratique*. D'autres moyens de communication sont aussi utilisés pour contacter la population, notamment, la distribution d'avis dans les boîtes aux lettres lors de la tenue de consultations publiques, de l'assemblée générale annuelle et d'autres événements spéciaux. Enfin, le conseil de quartier tient un registre des abonnés pour annoncer les rencontres.

1.3 MEMBRES

Le conseil de quartier des Chutes-Montmorency offre 8 postes électifs (4 hommes et 4 femmes) accessibles exclusivement aux résidents du quartier. Ils sont tous élus par la population et leur mandat est de 2 ans. Afin d'assurer une continuité, les mandats des membres ne se terminent pas à la même année. Le conseil d'administration du conseil de quartier peut s'adjoindre 3 autres administrateurs cooptés.

Composition du conseil de quartier des Chutes-Montmorency (2017)	
M. André AMPLEMAN	Secrétaire
M. Christian ROUSSEAU	Administrateur
Mme Micheline BOUTIN	Trésorière
Mme Louise CÔTÉ	Présidente
M. Gaston LEBEL	Vice-président
M. Lucien LÉVESQUE	Administrateur
Mme Martine GUY	Administratrice cooptée

Monsieur Stevens Mélançon, conseiller municipal district de la Chute-Montmorency-Seigneurial, est invité à toutes les assemblées. Notre conseiller municipal donne suite aux demandes soumises par notre conseil de quartier pour les questions relevant de l'Arrondissement. Toutefois, il n'a pas le droit de vote.

Madame Hélène St-Pierre agit depuis décembre 2017 à titre de conseillère en consultations publiques. Son rôle est de s'assurer que les démarches amorcées par le conseil lors des séances respectent les normes établies et de rapporter nos décisions auprès de l'administration municipale.

Madame Anne-Marie Langevin, secrétaire de rédaction depuis novembre 2017, a la responsabilité de la rédaction des procès-verbaux du conseil d'administration du conseil de quartier et du suivi du tableau des résolutions.

1.4 LIMITES TERRITORIALES DU QUARTIER

Les limites du territoire du conseil de quartier des Chutes-Montmorency sont illustrées par la carte ci-dessous. Nous pouvons y distinguer rapidement le caractère distinctif de notre quartier, notamment par son secteur historique, situé aux abords des chutes Montmorency, du fleuve St-Laurent et ses percées visuelles qui rehaussent l'image du quartier et de la Ville de Québec.



2. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1 ASSEMBLÉES

En 2017, le conseil de quartier des Chutes-Montmorency a tenu 8 rencontres (incluant l'assemblée générale annuelle (AGA). Les rencontres ont eu lieu en majorité à la salle ArtMéli Hall 4579, boulevard Sainte-Anne.

Un procès-verbal résumant le contenu de chacune de nos assemblées publiques est rédigé et il contient :

- l'ordre du jour;
- les questions et les commentaires du public;
- le tableau de suivi des dossiers;
- les résolutions adoptées;
- les interventions de notre conseiller municipal;
- la correspondance reçue et les opérations bancaires effectuées depuis la dernière séance.

Une fois adoptés, les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec (www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier).

Le conseil de quartier des Chutes-Montmorency a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à main levée.

2.2 MEMBRES

Le conseil de quartier élu en avril 2017 comptait huit membres qui se font un devoir de participer à diverses réunions et rencontres telles que les réunions du conseil d'arrondissement de Beauport, les rencontres individuelles avec les citoyens afin de résoudre un problème, les consultations publiques, les ateliers participatifs ou les séances d'informations préparées par la Ville de Québec. Ils ont participé à l'élaboration de 3 mémoires, 2 concernant un réseau de transport structurant et un concernant le règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme. Les membres du conseil de quartier ont aussi appuyé et participé à plusieurs initiatives qui ont servi à redonner vie et à embellir le quartier tel que **Chasse-Balcon**, ce projet culturel a rencontré un des objectifs du conseil de quartier soit d'améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes, et ce, tout en valorisant le patrimoine du quartier et en contribuant à sa vitalité. La **Place Éphémère Montmorency**, une simple place ensoleillée qui accueille cyclistes et touristes de passage pour un petit moment de détente près du fleuve, est devenue un endroit où les citoyens du quartier ont pris plaisir à se rencontrer et à fraterniser. Le **Viaduc des arts** ces fresques exécutées par des jeunes adultes du Carrefour jeunesse emploi de Montmorency embellissent et égayent les piliers de l'autoroute et donnent un avant-goût de ce que serait un aménagement sous les bretelles. En plus des assemblées mensuelles, cela représente 48 événements, pour un total de 119 représentations.

Participation des administrateurs à titre de représentant du conseil de quartier auprès de divers organismes ou projets

Mme Micheline Boutin	Table de concertation des conseils de quartier sur la révision du plan directeur du réseau cyclable. Comité sur le plan métropolitain de gestion des matières résiduelles. (PMGMR) Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec. (CVI).
M. Gaston Lebel	Comité de travail des présidentes et présidents, administratrices et administrateurs des conseils de quartier.
M. Lucien Lévesque	2 ^e représentant à la table de concertation des conseils de quartier sur la révision du plan directeur du réseau cyclable. Comité de mise en valeur du secteur de la Terrasse-Cadieux et du boulevard François –Xavier (2017)
Mme Louise Côté M. André Ampleman M.Christian Rousseau	Représentants du c.a. au colloque sur un réseau de transport structurant.
Mme Martine Guy	Représentante dans différents organismes communautaires.

3. DEMANDES D'OPINION 2017

Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier ont été avisés par l'Arrondissement de Beauport de 4 avis de dérogations mineures. De plus, ils ont donné leur opinion sur quatre projets de modification à la réglementation sur l'urbanisme et d'un avis sur un dossier de préconsultation. Les sujets suivants ont fait l'objet de recommandations ou d'avis:

Projet de modification du Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 53106Ha, R.C.A.5V.Q. 166 (Terrasse-Cadieux).

Demande d'opinion : assemblée tenue le mercredi 24 mai 2017, à 19 h au 4579, boulevard Sainte-Anne avec la présence de 9 citoyens.

Objet de la rencontre : Afin de régulariser la situation de plusieurs propriétés, de protéger les arbres urbains et de s'arrimer avec l'omnibus du quartier 5-4 (Vieux-Bourg), le projet vise plusieurs modifications à la grille des spécifications de la zone :

- supprimer les normes d'implantation particulières prescrites pour les bâtiments isolés du groupe d'usages H1 logement de 3 logements ;
- réduire la marge avant à 4 mètres au lieu de 5 mètres ;
- prescrire une largeur de lot de 16,05 mètres ;
- ajouter l'article 702 « Protection des arbres en milieu urbain – article 702 » ;
- ajouter l'article 895 « Reconstruction d'un bâtiment principal dérogatoire protégé ».

Recommandation du conseil de quartier : Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu unanimement de recommander au conseil d'arrondissement de Beauport d'adopter le projet de règlement intitulé *R.C.A.5V.Q. 166, Règlement modifiant le règlement de l'arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 53106Ha* » (Terrasse-Cadieux).

Projet de modification du Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 53004Ra, R.C.A.5V.Q. 170 (construction résidentielle - avenue des Marches-Naturelles).

Demande d'opinion : assemblée tenue le mercredi 24 mai 2017, à 19 h au 4579, boulevard Sainte-Anne avec la présence de 21 citoyens.

Objet de la rencontre :

- Permettre le développement du côté ouest de l'avenue des Marches-Naturelles en vue de la construction de six habitations unifamiliales isolées de deux étages, avec garages attachés.
- Créer une grille de spécifications pour cette nouvelle zone qui permettra les usages du groupe H1 logement d'un minimum et maximum d'un seul logement, d'une hauteur maximale de deux étages.

Recommandation du conseil de quartier : Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu unanimement de recommander au conseil d'arrondissement de Beauport d'adopter le projet de règlement intitulé Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 53004Ra, R.C.A.5V.Q. 170 (construction résidentielle - avenue des Marches-Naturelles, district de La Chute-Montmorency - Seigneuriale).

Projet de modification du Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme, relativement à la zone 53028Ha, R.C.A.5V.Q. 4.

Demande d'opinion : assemblée tenue le **mardi 20 juin**, à 19 h à la salle ArtMéli Hall au 4579, boulevard Sainte-Anne avec la présence de 21 citoyens.

Objet de la rencontre :

- Permettre l'ajout d'un deuxième étage et donc de hausser la hauteur d'un bâtiment de 7,5 à 9 mètres ;
- abaisser l'aire verte de 40 % à 35 % afin de refléter la réalité des terrains de la zone ;
- autoriser, sous conditions, la réparation ou la reconstruction d'un bâtiment principal dérogatoire ou situé sur lot dérogatoire.

Recommandation du conseil de quartier : Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu unanimement de recommander au conseil d'arrondissement de Beauport d'adopter le projet de règlement intitulé *Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme, R.C.A.5V.Q. 4, relativement à la zone 53028Ha.*

Projet de modification sur l'urbanisme relativement à la zone 53092Hb, R.C.A.5V.Q. 177 (Projet de construction de deux habitations de seize logements chacune - rue Françoise-Garnier).

Demande d'opinion : assemblée tenue le mercredi 22 novembre, à 19 h à la salle ArtMéli Hall au 4579, boulevard Sainte-Anne avec la présence de 16 citoyens.

Objet de la rencontre :

- Créer une nouvelle zone sur les terrains vacants situés sur la rue Françoise-Garnier afin d'autoriser la construction de 2 habitations de 16 logements chacune, au lieu de 4 habitations de 8 logements.
- La hauteur maximale des bâtiments (2 à 3 étages, sans excéder 12 mètres) et la densité (32 logements) demeurent inchangées.

Recommandation du conseil de quartier : Une personne s'est abstenue de voter et cinq autres ont accepté la demande. Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu à la majorité de recommander au conseil d'arrondissement de Beauport d'adopter le *Projet de modification du Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 53092Hb, R.C.A.5V.Q. 177 (Projet de construction de deux habitations de seize logements chacune - rue Françoise-Garnier, district de La Chute-Montmorency-Seigneuriale).*

Projet de modification du Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 53086Mb, R.C.A.5V.Q. 183 (Projet visant la permission d'utilisation temporaire de 2 ans pour un débit d'alcool sur le lot 1 986 834, district de la Chute-Montmorency-Seigneurial)

Préconsultation (consultation en amont) : assemblée tenue le mercredi 13 décembre, à 19 h à la salle ArtMéli Hall au 4579, boulevard Sainte-Anne avec la présence de 22 citoyens.

Objet de la rencontre :

- Le lot est situé dans une zone permettant l'habitation, les services administratifs, la vente au détail, la restauration et certains services publics. Le requérant souhaiterait ajouter l'usage débit d'alcool afin d'ouvrir une taverne dans le bâtiment.
- Pour le lot concerné, l'Arrondissement propose une permission d'occupation temporaire d'une durée de deux ans avec la possibilité, si la cohabitation avec le milieu résidentiel autour s'avère harmonieuse, de rendre cet usage permanent.

Avis du conseil de quartier : Compte tenu du fait que deux administrateurs se sont retirés en raison d'un conflit d'intérêts et en l'absence d'un membre, il n'y a pas eu quorum. Deux membres du CQ se sont abstenus de voter et deux membres se sont dits favorables au projet de modification règlementaire. L'avis des membres présents du CQ est mitigé.

4. DEMANDES CITOYENNES EN 2017

Les principales demandes des citoyennes et des citoyens transmises à la Ville par le conseil de quartier des Chutes-Montmorency en 2017, « dont le détail est présenté au point 7 » Tableau de suivi des résolutions 2017 » :

- Appui aux projets Chasse –Balcon et le Viaduc des arts.
- Accès gratuit à la Baie de Beauport aux cyclistes et piétons.
- Adoption de résolutions pour qu'un souci particulier soit apporté au déneigement des rues du secteur Montmorency
- Adoption d'une résolution afin qu'un stationnement alternatif soit désigné pour les citoyennes et citoyens habitants près des bretelles de l'autoroute.
- Préserver les percées visuelles en aménageant les terrains de la Terrasse Cadieux et l'avenue François-Xavier,
- Redonner l'accès aux citoyens aux escaliers de la côte Saint-Grégoire.

5. PLAN DE TRAVAIL DU CONSEIL

En 2018 le conseil d'administration portera une attention particulière à l'agrandissement du port de Québec, au projet d'aménagement au pied de la Chute Montmorency, à la réfection des escaliers de la côte Saint-Grégoire et à la mise en place du réseau de transport structurant pour s'assurer que l'est de la Ville de Québec sera desservi adéquatement.

6. PRINCIPALES RÉOLUTIONS ET LEURS SUIVIS EN 2017

RÉSOLUTION	SUJET	SUIVIS RÉALISÉS
RÉSOLUTION 15-CA-47	Aménagements paysagers des terrains de la ville et les percées visuelles qui rehaussent l'image du quartier et de la Ville de Québec.	M. Michel Légaré, Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture a le dossier. Cette requête a amorcé un processus d'évaluation des percées visuelles à la grandeur de la Ville et s'inscrit dans la démarche de la Vision de l'arbre. La Division veut se doter d'outils d'analyse pour les cas dont les percées visuelles et les arbres sont en cause. Dossier fermé
RÉSOLUTION 15-CA-55	Aménagement des terrains coin avenue Ruel, 121e (côté ouest), 122e rue et boulevard Sainte-Anne	Première phase la ville a eu des discussions avec le Carrefour jeunesse emploi, le service de la culture et des artistes afin de déterminer quel projet artistique cela pourrait être fait. Le

		Viaduc des Arts a vu le jour à l'été 2017. Dossier en attente
RÉSOLUTION 16-CA-02	Escalier entre la côte Saint-Grégoire et l'Espace Saint-Grégoire	Dossier fermé par la résolution 16-CA-13
RÉSOLUTION 16-CA-13	Escalier entre la côte Saint-Grégoire et l'Espace Saint-Grégoire #2	Achat en octobre 2017 par la Ville de Québec du terrain où sont situés les escaliers. La réfection des escaliers sera effectuée en 2018. Dossier en attente
RÉSOLUTION 16-CA-20	Gratuité pour l'accès aux stationnements des parcs municipaux en incluant l'accès à la baie de Beauport et au passage sur la piste cyclable à la baie de Beauport	Mme Lemieux dit être arrivé au bout de ce dossier et que rien de plus ne peut être fait. Dossier fermé voir résolution 17-CA-41
RÉSOLUTION 16-CA-28	Appui aux citoyens résidant sur l'avenue royale et Courville incommodés par la zone d'attente autobus du RTC	Malgré plusieurs demandes du CQ auprès du RTC en 2017, ce dossier est toujours en attente
RÉSOLUTION 16-CA-42	Propositions d'appui concernant les nouveaux couvercles de bouches d'égout pluviaux	Messieurs Marc des Rivières, directeur du bureau des transports et M. Jean-Pierre Verville, directeur de projet, Direction générale adjointe / Qualité de vie urbaine ont présenté les résultats de l'analyse de sécurité sur les nouvelles grilles de puisards installées par la ville. Dossier fermé
RÉSOLUTION 17-CA-01	Déneigement sous les bretelles de l'autoroute coin de 121e et 122e rue secteur Montmorency	Refus du ministère des transports et de l'arrondissement Beauport / Charlesbourg. Voir résolution 17-CA-43
RÉSOLUTION 17-CA-02	Projet de Loi 122 Être cosignataire avec le regroupement des conseils de quartier, d'une lettre demandant de convoquer une commission parlementaire comportant la tenue d'une consultation	Dossier fermé

	générale sur le projet de Loi 122.	
RÉSOLUTION 17-CA-12	Projet de conférence sur les bonnes pratiques arboricoles.	La conférence «Le bon arbre au bon endroit» a eu lieu le 19 mai 2017. Dossier fermé
RÉSOLUTION 17-CA-16	Demander à l'arrondissement de Beauport de déléguer un ou des représentants pour présenter la politique « Vision de l'arbre » plus particulièrement pour le quartier des Chutes-Montmorency, lors de la conférence présentée par le conseil de quartier qui aura lieu le 19 mai 2017 à 19 : 00 H.	Aucune personne disponible pour représenter l'Arrondissement. Dossier fermé
RÉSOLUTION 17-CA-25	<i>LE REGROUPEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER RÉITÈRE sa demande de retrait des dispositions du projet de loi 122 qui enlèvent ou restreignent aux citoyennes et citoyens de la Ville de Québec le droit de recourir au processus d'approbation référendaire en matière d'urbanisme</i>	Dossier fermé
RÉSOLUTION 17-CA-26	<i>LETTRÉ D'APPUI AU PROJET CHASSE-BALCON DANS MONTMORENCY</i>	Préparation d'une lettre par Mme Côté à Mme Danielle Nicole, directrice de l'École de musique des Cascades afin de lui faciliter la mise en place de l'évènement. Dossier fermé
RÉSOLUTION 17-CA-31	<i>PROLONGEMENT DE LA SAISON CYCLABLE</i>	Suivi sur la suggestion d'interdire le stationnement sur les bandes cyclables du 1er avril au 30 novembre pour faciliter les opérations d'entretien et rehausser la sécurité et le confort des cyclistes avant l'ouverture officielle du réseau cyclable. Dossier fermé

RÉSOLUTION 17-CA-33	<i>MÉMOIRE SUR LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT</i>	Ce mémoire est appuyé par le CQ. Ce mémoire doit être annexé au procès-verbal. Dossier fermé
RÉSOLUTION 17-CA-41	Accès gratuit à la Baie de Beauport aux cyclistes et piétons.	Lettre adressée à Gestev et demande de suivi à la Ville lors du renouvellement du contrat en 2019. Dossier en attente
RÉSOLUTION 17-CA-42	Déneigement des rues et ruelles de Montmorency	M. François de Courval, directeur de la section planification et soutien de la Division des travaux publics, a répondu à la résolution (voir procès-verbal du 22 novembre 2017). Un suivi sera effectué par le conseiller, M. Stevens Mélançon.
RÉSOLUTION 17-CA-43	Stationnement alternatif pour les citoyens résidant près des bretelles de l'autoroute située à l'ouest du secteur Montmorency	Emplacement sous les bretelles déneigées à partir de décembre 2017. Dossier fermé
RÉSOLUTION 17-CA-47	Autorisation donnée à la présidente de signer le Mémoire du Regroupement de conseils de quartier de la Ville de Québec, déposé dans le cadre de la consultation " Mobilité durable et réseau structurant en transport en commun".	Dossier fermé
RÉSOLUTION 17-CA-48	Dépôt du mémoire du conseil de quartier de Chutes-Montmorency dans le cadre de la consultation " Mobilité durable et réseau structurant en transport en commun"	Dossier fermé
RÉSOLUTION 17-CA-49	Lettre de félicitations à l'école de musique des cascades pour l'animation musicale de l'avenue Ruel en juillet 2017	Lettre rédigée par Mme Côté Dossier fermé
RÉSOLUTION 17-CA-57	Résolution de félicitations pour la Place éphémère	Lettre rédigée par Mme Côté

	Montmorency et demande à l'arrondissement Beauport /Charlesbourg que cette Place soit reconduite en 2018	Dossier en attente
RÉSOLUTION 17-CA-58	Résolution de félicitations à "Le Pivot" pour avoir reçu "Le Prix pour le bénévolat du Canada2017" innovation sociale.	Lettre rédigée par Mme Côté et extrait de PV envoyé au Pivot en février 2017 Dossier fermé
RÉSOLUTION 17-CA-59	Résolution pour la nomination de Mme Micheline Boutin au comité de vigilance de l'incinérateur (CVI) de la Ville de Québec	Dossier fermé
RÉSOLUTION 17-CA-60	Relativement à la signature du mémoire du regroupement de conseils de quartier de la Ville de Québec portant sur le projet de règlement sur la participation publique en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme	Dossier fermé

7. ÉTATS FINANCIERS

En 2017, ont été **1 100 \$** dépensés pour les frais de fonctionnement du conseil d'administration du conseil de quartier.

Au 31 décembre 2017, le conseil de quartier dispose d'un actif de **400 \$**

ANNEXE 2

Bilan et états financiers au
31 décembre 2017

CONSEIL DE QUARTIER DES CHUTES-MONTMORENCY

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	480 \$	454 \$
	<hr/>	<hr/>
	480 \$	454 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs	80 \$	95 \$
Actif net		
Non grevé d'affectation	400 \$	360 \$
Grevé d'affectation		

CONSEIL DE QUARTIER DES CHUTES-MONTMORENCY

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE FINANCIER

TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<u>Produits</u>		
Subventions – Ville de Québec	1 140 \$	999 \$
Projet conférence le bon arbre au bon endroit	1 200 \$	0 \$
Ristourne de la caisse Desjardins	0 \$	0 \$
Total	<u>2 340 \$</u>	<u>999 \$</u>
<u>Charges</u>		
Fonctionnement	1 099 \$	1 140 \$
Projet conférence le bon arbre au bon endroit	736 \$	0 \$
Retour du surplus subvention du projet Le bon arbre au bon endroit	464 \$	
Total	<u>2 299 \$</u>	<u>1 140 \$</u>
<u>Actif net non affecté à la fin de l'exercice</u>	<u>400 \$</u>	<u>360 \$</u>

Au nom du Conseil de quartier :

Micheline Boutin, trésorière, Signé

Louise Côté, présidente, Signé

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2017

Note 1. Statut et nature des activités

L'inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 11 mai 2004, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom de Conseil de quartier des Chutes-Montmorency.

Le conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal de la Ville doit consulter le conseil de quartier dans les matières indiquées à la *Politique de consultation publique de la Ville de Québec*, adoptée par le conseil de ville.

Note 2. États financiers vérifiés

Le 17 juin 2009, l'Assemblée nationale sanctionnait la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (L.R.Q., chapitre 26). L'obligation pour les conseils de quartier de produire annuellement des états financiers vérifiés est maintenant retirée.

Note 3. Vérification de conformité

À compter de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017, et ce, dans le cadre de son mandat de vérification des comptes et affaires de la Ville et de la vérification de la gestion des fonds et biens publics, le vérificateur général de la Ville procédera sur un cycle de trois ans à une vérification de conformité aux règlements et politiques de la Ville de la gestion de tous les conseils de quartier. Son rapport annuel au conseil municipal fera alors état de cette vérification.